



Indivision depuis 1an et demi

Par **bouba**, le **23/08/2009** à **21:07**

Bonjour, rnMa mère est décédée depuis 1 an et demi(je m'occupais d'elle depuis 2004) dans le bien que j'occupe depuis 14ans(ma soeur avait refusé). J'envisageais très prochainement de racheter ce bien. Je reçois ce jour une assignation par voie d'huissier au tribunal de grande instance'comme un criminel). Ma soeur demande une estimation du bien par un commissaire priseur en vue du "tirage au sort"?ainsi que le paiement d'une indemnité d'occupation. Je ne lui ai jamais demandé aucune participation financière(et ce n'est pas mon intention)pour la gstion de ce bien. Suis-je obligé de recourir à un avocat pour me représenter dans cette affaire? Qu'est-ce que le tirage au sort? Quelle somme peut-elle exiger?